

- ✓ Crédit privé
- ✓ Rachat de crédit
- ✓ Regroupement de crédit
- ✓ Cartes de crédit

	Crédit véhicule, si vous achetez le véhicule à crédit	Leasing, si vous optez pour un leasing
Kilomètres	Pas de limite, vous disposez du véhicule.	Limite, si dépassement 0,3 ou 0,5 CHF par km en trop.
Durée de remboursement	max. 84 mois.	60 mois.
Propriété du véhicule	Le client.	La banque.
Valeur résiduelle	Aucune.	Oui + TVA à payer.
Assurance casco-complète	Libérté de choix.	Casco-complète obligatoire.
Assurance décès couvrant le solde du financement	Oui, inclus dans les intérêts. Pas de supplément.	Non, option à rajouter.
Paiement d'acomptes	Pas nécessaire.	Oui, souvent demandé.
Intérêts sur la TVA	Aucun.	Oui.
Code 178 inscrit dans la carte grise du véhicule	Non.	Oui, pas possible de revendre le véhicule à un tiers.
Services et entretiens du véhicule obligatoire	Libre, sans obligations.	Obligatoire.
Remboursement anticipé du contrat	Possible en tout temps, réduction des intérêts sur la période non utilisée.	Possible avec pénalités et frais.
Achat du véhicule, rabais	Si paiement cash, rabais à négocier avec le garage.	Peu de négociation possible.
A la fin du contrat, reprise du véhicule	Aucune reprise.	Valeur résiduelle à payer.
En cas de sinistre (accidents)	L'assurance paie directement à vous la valeur vénale du véhicule, selon contrat d'assurance.	Obligation de réparation et si dégât total, l'assurance verse le montant total à la société de leasing.
Revente du véhicule à tout moment au prix du marché	Oui, au prix du marché.	Non, au prix du garage.
Dommages à l'intérieur du véhicule	Vous êtes propriétaire.	Si reprise par le garage, les dégâts occasionnés sont à la charge du client.
Intérêts et dettes déductibles fiscalement	Oui, entièrement déductibles.	Aucune déduction.
Problème avec la garantie du véhicule	Vous avez de la flexibilité.	Vous devez continuer à payer le leasing.
Procès verbal de remise du véhicule au garage	Aucun, le véhicule est à vous.	Oui, exigé par la société de leasing, le garage vérifie l'état du véhicule.
Poursuites ou contentieux sur les mensualité leasing	Aucune reprise du véhicule, aucun lien de causalité.	Reprise du véhicule par le garage.
Usage du véhicule	Libre.	Restriction des conducteurs.



